

Vous avez un projet ?

**La Commission mixte
Caf-Département de
la Haute-Savoie
vous aide à le
concrétiser.**

Depuis plus de 30 ans, la Caf et le Département de la Haute-Savoie soutiennent, ensemble, dans le cadre de la Commission mixte, des projets et des initiatives autour de la petite enfance, la famille et la jeunesse. Ils étudient les dossiers de demandes et attribuent des subventions sur fonds communs. Décryptage.



haute savoie 
le Département



Conditions d'attribution

Vous êtes une collectivité territoriale, une association, une fédération, une structure d'animation sociale, etc.

Votre projet ou initiative s'inscrit dans le cadre d'au moins un des domaines suivants :

- le soutien à la famille (lutte contre l'isolement, insertion sociale, liens intergénérationnels, etc.) ;
- le soutien à la jeunesse (aide aux familles pour l'intégration des jeunes dans la vie professionnelle, départ en vacances, temps libre et loisirs, etc.) ;
- le jeune enfant.

Il s'adresse à un public cible jeune ou enfant, ou à un public plus large (liens intergénérationnels, familles et amis d'un quartier, les enfants fréquentant un centre social, etc.).

Exemples : actions au sein d'un quartier, chantier jeunes, projet citoyen etc.

Montant

Pour les projets collectifs

Le montant de l'aide attribuée par la Commission mixte dépend du budget prévisionnel de votre projet ou initiative et des crédits disponibles.

L'aide ne porte pas sur les frais de fonctionnement habituels de la structure mais sur les dépenses spécifiques supplémentaires liées à l'action (achats, intervenants extérieurs, prestations de services, transports...).

Toute demande doit être déposée dans les délais indiqués dans les courriers d'appel à projet et avant le démarrage de l'action. Le versement de l'aide se fait à réception du bilan et du budget réalisé.

Intégration des jeunes dans la vie professionnelle

Un montant maximum de 1500 € peut être accordé si le cursus est professionnalisant (4^{ème} et 3^{ème} Pré-professionnelle, CAP, Bac pro) et si sa famille, allocataire de la Caf de la Haute-Savoie, a un quotient familial inférieur à 800 €.

Orientations 2021 : Les membres de la commission mixte auront une attention particulière sur les situations de jeunes poursuivant une formation dans les domaines de l'aide à la personne et de la petite enfance.

Pour plus d'informations

- Pour une action entrant dans l'appel à projet 2021 « Se retrouver près de chez soi » portée par une association ou une collectivité territoriale, une action en direction de la petite enfance, etc. :

Pour tout renseignement, contacter :

Caf de la Haute-Savoie

Secrétariat d'action sociale

Tél. : 04 50 88 49 22

Une seule adresse mail de dépôt de votre demande : commission-mixte.cafannecy@caf.cnafmail.fr

- Pour un projet initiatives jeunes (soutien aux initiatives de groupes de minimum trois jeunes pour la réalisation d'un projet de citoyenneté/développement durable, artistique, sportif, culturel ou solidaire) :

Pour tout renseignement, contacter :

Direction Enfance Famille du Département Service prévention protection

Tél. : 04 50 33 22 76 ou 04 50 33 22 20

Une seule adresse mail de dépôt de votre demande : commission-mixte.cafannecy@caf.cnafmail.fr

- Pour l'aide aux familles dans le cadre de l'intégration des jeunes dans la vie professionnelle, auprès des services sociaux proches de votre domicile : les intervenants sociaux des pôles médico-sociaux du Département de la Haute-Savoie ou du service social de la Caf (coordonnées de contact sur www.caf.fr ou www.hautsavoie.fr).

